

VERSOIX

PLAN DES ZONES DE CONSTRUCTIONS

ECHELLE = 1:5.000

z

- ZONE D'EXPANSION DE 4^{me} A
- ZONE D'EXPANSION INDUSTRIELLE DANS LAQUELLE L'HABITATION EST ADMISE.
- ZONE CHEMIN-DE-FER
- ZONE D'EXPANSION DE 3^{me}
- ZONE 4B PROTEGÉE
- ZONE 5A
- ZONE D'EXPANSION DE 5A
- ZONE 5B
- PARCS PUBLICS, CIMETIERE, VERDURE
- TERRAINS A DEST. D'UTILITE PUBLIQUE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE DE BOIS
- PÉRIMETRES DANS LESQUELS LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS EST LIMITÉE À 10 MÈTRES.
- PÉRIMÈTRE DE VALIDITÉ DU PLAN
- 4B
- 5A
- 5B

26506 modification loi du 10.9.1971
27139 " loi du 2.5.1977

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE D'URBANISME

ADOPTÉ PAR:
LE CONSEIL MUNICIPAL, LE: 30 - 10 - 1961
LE GRAND CONSEIL, LE: 2 - 2 - 1963

GENÈVE, LE: 8 . 6 . 1961 J.S.
MODIFIÉ LE: 30 . 8 . 1961
12 . 10 . 1961

GENÈVE, LE 3 . 5 . 1978

ABROGÉ PAR LE GRAND CONSEIL
LE 10.11.1978

ZONE DE VERDURE (voir plan 27225-541)
ADOPTÉ PAR LE GRAND CONSEIL
LE 10.11.1978

REMPLACE ET ANNULE LE PLAN N° 24848-541.

